

Version du 19/01/22



INTERSTICES :
Solidarités Économiques Locales et Lutte contre la
Privation d'Emploi

Assemblée Générale ordinaire
22 Janvier 2022

RAPPORT MORAL 2020 /2021



[Interstices : Solidarités Économiques Locales et Lutte contre le Privation d'Emploi](#)

Association Loi 1901 - Déclarée à la Sous-préfecture de Nyons (26) sous le n°W262007140

Sans but lucratif - Reconnue d'intérêt général par la DDFIP26 habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à réduction d'impôts

1550 chemin des Ventes 26220 DIEULEFIT IBANFR7620041010072184944M03894

Quels enseignements tirer de la période 2020-2021

De l'automne 2019 à l'été 2020, nous avons vécu une **période qu'on peut qualifier de découverte et d'utopie**. Cette période est probablement très présente pour la plupart d'entre vous.

D'abord la découverte de ce projet Territoire Zéro Chômeur à travers le film Nouvelle Cordée, la rencontre et la venue sur notre territoire d'acteurs historiques, Bernard Arru venu de Mauléon, Claude Masset, de Jouques,

Puis on réalise que cette utopie, dont on voit les réalisations concrètes lors de la visite des EBE de Jouques et de Mauléon, que cette utopie, donc, existe. On en perçoit les fondations, la matrice de construction et on peut échanger avec les acteurs lors des rencontres régionales de Eurre (oct 2019) et de Villeurbanne (mars 2020). *Lavage des mains*.

Cette utopie existe et on peut rêver de la concrétiser près de chez nous, sur notre territoire, sur le territoire de la Communauté de Communes.

Tout devient très compliqué avec le covid, au printemps 2020. Mais on continue quand même à se documenter, à réfléchir, à échanger, à tenter de prendre contact avec les institutions, à rencontrer les candidats aux municipales, faire inscrire TZ dans les programmes, etc...

Les élections municipales passent, puis élections communautaires et le projet TZ fait partie du programme du VP économie élu de la CCDB

Et là émerge la nécessité d'affirmer l'indépendance et l'autonomie du projet, par la création d'une association indépendante, dédiée à l'emploi sur notre territoire, qui sera l'interlocuteur des instances communautaires. Interstices est née de cette nécessité en Aout 2020.

S'ouvre donc une seconde période, de plaidoyer pour le projet.

S'ensuit un travail acharné d'information et d'explication auprès des élus pendant les premières semaines et les premiers mois, qui se solde par l'engagement de la collectivité à s'inscrire dans le projet et à confier l'opérationnel à Interstices en décembre 2020.

Une **troisième période commence alors, qu'on peut qualifier de période d'organisation, de structuration**. Période très intense également, très dominée par le covid, l'essoufflement de certains bénévoles. Et c'est aussi le moment où nous réalisons, où nous touchons du doigt, que la grande priorité c'est de rencontrer les personnes éloignées de l'emploi, celles pour qui le projet est construit, ou plutôt autour desquelles et avec lesquelles le projet doit exister. Qui sont elles ? Comment les rencontrer ? Malgré les sceptiques, les critiques, les partisans du doute, nous savons qu'elles sont là, qu'elles sont, pour certaines, désabusées, isolées, difficiles à convaincre.

Mais elles sont là. Il faut trouver les canaux de « connexion ». Pour ce qui a déjà été fait voir le rapport d'activité.

On peut légitimement se poser la question de décider si on continue ou pas les permanences où personne n'est venu. Et aussi des autres communes. En tout cela représente plus de 50% des DE ! Mais ils sont dispersés.

Pour avancer dans cette idée de développer d'autres canaux de connexion, il faut des idées et des bonnes volontés qui ont du temps.

La quatrième période c'est maintenant, c'est l'élargissement des actions grâce au recrutement d'un ou une chargé de mission, professionnel du montage de projet dans le domaine de l'ESS et de l'innovation sociale. Et aussi grâce à une augmentation de la mobilisation des bénévoles, qui sont les piliers de ce projet. Il y a de la place pour chacun, à sa mesure et selon ses compétences et ses disponibilités

Les pistes à développer

Il y en a beaucoup, je n'en citerai que 5 qui m'apparaissent prioritaires

Maillage du territoire, Ambassadeur

Il faut relancer l'idée de développer un réseau territorial d'ambassadeurs du projet TZCLD. Des correspondants dans chaque commune qui permettrait de faire du lien avec les élus, les associations, les ccas, les acteurs locaux pour atteindre les ppde. Pour l'instant cela n'a pas vraiment porté ses fruits.

Nouer des partenariats

Nous ne devons surtout pas oublier que c'est un projet de territoire. Et qui ne pourra réussir que si le territoire est mobilisé. Cette action de mobilisation a déjà commencé depuis longtemps, elle doit s'amplifier en nouant des partenariats privilégiés avec des acteurs du social, de l'insertion, de l'économie circulaire et des entreprises.

Triporteur, Lien26, Adefi, les structures de l'IAE,

Renforcer l'équipe bénévole

Au-delà de la mission opérationnelle de pilotage de la candidature, l'Association, vous, nous, devons être imaginatifs, à l'écoute de ce qui se fait ailleurs et chez nous, des idées qui germent, des situations nouvelles qui émergent, toutes ces briques qui peuvent faire avancer le projet, alimenter le dossier de candidature, préfigurer l'EBE, rendre crédible, etc...

Tout ça c'est du travail, du temps et pour cela nous devons recruter de nouveaux bénévoles, et assurer la coordination des actions.

Et je tiens à redire qu'il n'y a pas, a priori, d'opposition ou d'incompatibilité entre ceux qui préfèrent les réunions, le débat d'idées, les « parlottes », (l'abstrait ?) et ceux qui préfèrent l'action, le concret, le cambouis, ou les fêtes. Il faut même les deux, ensemble ou pas.

Redire aussi qu'une aide de 2 heures par semaine, fiable, assurée est aussi appréciable qu'un mi-temps ou un temps complet.

Passage du bénévolat à un fonctionnement pro/bénévole

Nous réalisons que depuis quelques semaines nous sommes un peu débordés par notre organisation. Plusieurs bénévoles ont proposé leur aide, avec des idées précises, et nous n'avons pas pu encore nous pencher sur la manière d'opérer, en gardant un souci d'efficacité et de crédibilité vis-à-vis de l'extérieur.

Il est possible que nous devions amender notre organisation actuelle, ou peut-être la préciser. Là nous avons besoin de vos idées et plus.....

L'arrivée prochaine du chargé de mission ajoute à ce constat un argument de priorité pour les semaines à venir, avec la difficulté connue que représente la co-opération entre bénévoles et salarié. Nous devons nous atteler à cette tâche très rapidement

Trouver des locaux

Un des points sur lequel je voudrais aussi mettre le focus c'est la nécessité d'avoir des locaux dédiés pour d'une part mettre en place un lieu permanent d'accueil et de rencontres, et d'autre part la possibilité d'atelier, d'entrepôt pour des activités « prototypes », qui vont probablement naître prochainement. Actuellement nous bricolons....

Merci donc d'être attentifs pour identifier les opportunités locales, sur l'ensemble du territoire de la comcom.

Les perspectives. Le dossier de candidature : quelle échéance ?

Le cahier des charges du dossier de candidature a été publié l'été dernier. Nous savons donc ce qu'il contient. Il est copieux. Mais nous avons 3 ans pour déposer un dossier. Jusqu'au 1/07/2024 donc.

Par ailleurs, la durée totale de l'expérimentation étant de 5 ans donc jusqu'en 2026, si l'habilitation est obtenue en 2024, il n'y a que 2 ans pour « expérimenter ». Que 2 ans pour recevoir les financements Etat / Département qui couvrent (à ce jour) 80% des dépenses d'une EBE.

Que se passe t il après ? Aujourd'hui personne ne le sait. Les concepteurs et responsables nationaux du projet assurent qu'il y aura une 3 ème étape : celle du droit commun, donc l'avenir serait prévisible. Trop tôt aujourd'hui pour le dire.

Est il réaliste de tableer sur une candidature à fin 2022 ? ou juin 2023 ? Les mois à venir permettront probablement de répondre à cette question.

Merci.

Vos réactions.